



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 66/22 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉALISATION DE JARDINS POTAGERS COMMUNAUX DE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHÉRON – MARCHÉ M 22-06 – LOT 1 : VRD – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la nécessité de procéder à des travaux de VRD pour l'aménagement des jardins potagers de la commune de la Roque d'Anthéron,

APPROUVE l'attribution du marché de travaux de réalisation de jardins potagers communaux – Lot n°1 : VRD, à la société SAS AMOURDEDIEU Travaux Publics représentée par Monsieur OLLIER Julien, en qualité de président dont le siège est situé 59 chemin d'Ansouis – 89240 ANSOUIS.

DIT que la commune règlera la somme de 64 737.82 € HT soit un montant TTC de 77 685.38 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 27 décembre 2022

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 28/12/2022
Et de la publication ou notification le 29/12/2022